

Union Inter Professionnelle des
Associations de Rééducateurs et Médicotechniques



1993 - 2003

10 ans d'actions
LIVRET BLEU



LA RENCONTRE EN DEUX MOTS

C'est en juin 1992 que des associations de rééducateurs et médicotechniques se rencontrent autour de valeurs communes et, d'une volonté partagée, germe l'idée d'une union. En quelques mois une plate forme commune fonde le regroupement et scelle les bases d'une véritable synergie, d'un sigle et d'un logo fédérateurs : l'Union InterProfessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques est prête, l'UIPARM est en marche.

Sa création officielle et statutaire intervient lors de l'assemblée générale du 10 février 1993.

Présidents :

- * Yves Cottret
(février 1993 à juin 1993)
- * William Souffir
(juin 1993 à juin 1995)
- * Françoise Bizouard
(juin 1995 à février 1999)
- * Nadine Chastagnol
(février 1999 à février 2002)
- * Hélène Hernandez
(février 2002 ...)

GERMES & VALEURS COMMUNES

- Des problèmes et difficultés identiques,
- Des aspirations et revendications parallèles,
- Des situations professionnelles comparables,
- Des réflexions, propositions et solutions de même nature,
- Le souhait de réduire nos différences,
- Le besoin de multiplier nos convergences,
- L'envie d'additionner nos ressemblances,
- La volonté d'accroître notre reconnaissance.

SIGLE & LOGO FEDERATEURS

UNION :

convergence d'idées, convergence de moyens

INTERPROFESSIONNELLE :

cohérence sans fusion ni confusion

ASSOCIATIONS :

pertinences professionnelles

REEDUCATEURS :

famille professionnelle comportant les ergothérapeutes, les diététiciens, les kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthoptistes, les pédicures-podologues, les psychomotriciens

MEDICOTECHNIQUES :

famille professionnelle comportant les manipulateurs en électroradiologie médicale, les préparateurs en pharmacie, les techniciens de laboratoire

CONCEPTS & AXES PORTEURS

- coopération et interaction entre toutes les professions
- prise en charge coordonnée des patients
- qualité et sécurité des prestations

- formations initiales de même niveau
- formations continues régulières et valorisées
- évolution et harmonisation des champs de compétences
- validation des acquis professionnels (VAP)
- formation interprofessionnelle pour l'encadrement
- diversification et parallélisme des plans de carrières

- reconnaissance légale identique de chaque profession
- harmonisation réglementaire des exercices professionnels
- participation à toutes les instances départementales, régionales et nationales

DES ACTIONS & DES RESULTATS

L'information régulière des professionnels : les Journées Nationales d'Etude et de Réflexion (J.N.E.R.)

- * **1993** : Formation cadre interprofessionnelle, fonction expert, fonction coordonnateur
- * **1995** : L'organisation des plateaux techniques à l'épreuve des compétences
- * **1997** : Cadres de santé, vers une direction des activités paramédicales
- * **1999** : Référentiel et Plateau médicotechnique et de rééducation, la place des paramédicaux
- * **2000** : Zones de compétences partagées, des actes professionnels à la coordination des activités
- * **2001** : Identités professionnelles, de la représentation à la représentativité, quelle reconnaissance pour les rééducateurs et médicotechniques ?
- * **2002** : Formation et valorisation professionnelle
- * **2003** : Evolution du système de santé et impact sur le management

L'action continue, la communication, la participation à des congrès et des salons et le PACTE (plan d'amélioration de carrière des techniciens et de l'encadrement) de l'UIPARM ont contribué aux évolutions suivantes :

- **reconnaisances professionnelles légales**
Inscription, en 1995, au CSP (code de la santé publique) : ergothérapeutes, manipulateurs en électroradiologie médicale, et psychomotriciens
- **formation initiale et continue**
 - * Obtention de la formation initiale en 3 ans pour les techniciens de laboratoire et les préparateurs en pharmacie hospitalière
 - * Création de la formation interprofessionnelle et du diplôme de cadre de santé en 1995
- **exercice et statut**
 - * Soutien et promotion de véritables décrets relatifs aux actes et à l'exercice des professions (manipulateur en électroradiologie médicale en 1997 et masseurs - kinésithérapeutes en 1996 et 2000)
 - * Soutien et promotion des expériences de coordonnateur de plateau médicotechnique et de rééducation
 - * Conception et promotion (PACTE UIPARM)
 - d'une direction des activités paramédicales (DAPM) créée en 2002 sous l'intitulé de «Direction des Soins»
 - et de l'unification du corps d'encadrement en catégorie A
 - * Définition et soutien des expérimentations sur les fonctions d'experts professionnels et institutionnels
- **représentation et représentativité**
 - * Création, en 1995, du CSPPM section diététiciens
 - * Siège UIPARM, depuis 1995, au CSPPM interprofessionnel
 - * Audiences à la DHOS, à la DGS, au Cabinet des Ministres
 - * Participation à des commissions, groupes d'études, missions ministérielles (plateau technique, MA2PMTR, office des professions paramédicales, directeur des soins, démographie et évolution professionnelle, ...)
 - * Politique d'ouverture : rencontres régulières avec les partenaires sociaux et associations représentant les filières infirmière, technique et administrative

Ont honoré de leur présence nos manifestations :

**Christian Paire, Conseiller technique du ministre (JNER 1993)
Philippe Douste Blazy Ministre de la santé (JNER 1995) Elisabeth Hubert et Hervé Gaymard Ministres de la santé (salon des professions paramédicales 1995 et 1996), Yves Cottret chef de cabinet du ministre de la santé (JNER 1997) Edouard Couty Directeur DHOS et Danielle Vilchien Sous-Directeur, Jean Debeauvais Chef de service à la DHOS (JNER 1997, 1999, et 2000)**

UIP ARM

ADLF
AFEPP
AFPPE
ANCO
ANFE
ANKS
ANPPH
ANTAB
CERTLAP

Union Inter Professionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques

- Association des Diététiciens de Langue Française
35, allée Vivaldi – 75012 PARIS
Présidente : Dominique COMBRET
- Association Française des Etudiants et Professionnels en Psychomotricité
CHU Salpêtrière, 91, boulevard de l'Hôpital – 75013 PARIS
Présidente : Sandrine FRANCOIS
- Association Française du Personnel Paramédical d'Electroradiologie
47, avenue Verdier – 92120 MONTRouGE
Présidente : Amélia BONATO
- Association Nationale des Coordonnateurs
10, rue Gilbert Hanot, 93000 BOBIGNY
Président : Jean JOUBERT
- Association Nationale Française des Ergothérapeutes
34, avenue Aristide Briand – 94110 ARCUEIL
Président : Laurent CARRIE
- Association Nationale des Kinésithérapeutes Salariés
42, bis avenue Rabelais – 94120 FONTENAY-sous-Bois
Présidente : Françoise BIZOUARD
- Association Nationale des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
14, rue de l'Avignou - 78370 PLAISIR
Présidente : Marie-Line INTILIA
- Association Nationale des Techniciens en Analyses Biomédicales
Cercle d'Etudes et de Réflexions des Techniciens de Laboratoire AP
CHU Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital – 75651 PARIS
Président : Michel-Julien MARTIN

RESPECT & AUTONOMIE DES ASSOCIATIONS CONSTITUTIVES

L'adhésion au sein de l'Union est volontaire, chaque association continue au plan national sa propre action pour ses problèmes spécifiques, en toute autonomie. L'union est un supplément d'efficacité.

ENGAGEMENT & FIDELITE DE NOS PARTENAIRES



SOINS
CADRES



Plateaux
Techniques infos